

SANTÉ PUBLIQUE



URGENT

DITES NON

AU COMPTEUR ÉLECTRIQUE LINKY !

Réunion publique d'information

Co-animée par le Collectif Stop Linky Clavados et l'Association caennaise Modul'Ondes

vendredi 13 janvier 2017 – 20h - Caen

à la Maison des Associations (7bis rue Bourg l'Abbé – Caen)

Ce qu'on nous cache...

Augmentation de nos **FACTURES**

. **PANNES – APPAREILS DÉTÉRIORÉS** (particuliers et entreprises) : dommages non remboursés par les assurances

. **Atteinte** à nos **LIBERTES** : intrusion dans notre vie privée, surveillance de nos activités, risque de piratage, vente de nos données personnelles de consommation...

. **DANGER** pour notre **SANTÉ** : **RAYONNEMENTS ELECTROMAGNETIQUES** potentiellement **cancérogènes** (rapport OMS)

. Non sens économique et écologique : **GASPILLAGE** de 35 millions de compteurs et 5 milliards d'€

Comment refuser le Linky

. **Agir rapidement** en informant voisins, amis, réseaux...

Le refus est possible, que l'on soit, propriétaire ou locataire, dans le privé ou dans un logement social

. **Signifier votre refus** par une « sommation de ne pas faire » par voie d'huissier.

Des modèles de lettres de refus sont à votre disposition. Contacter le collectif Stop-Linky du Calvados, l'association Modul'Ondes ou l'association Caen-Ouest St Paul Environnement

. **Demander à votre maire** de prendre rapidement une délibération de refus du déploiement du Linky sur la commune

. **Assister aux réunions publiques d'information** du collectif Stop-Linky du Calvados, des associations Modul'Ondes et Caen-Ouest St Paul Environnement...

Pour en savoir plus :

linkystop@gmail.com (06 34 38 58 37)

modulondes@hotmail.fr

stpaulenv@orange.fr (06 74 15 76 14)

santepublique-editions.fr - refus.linky.gazpar.free.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE